

## Protocole de prise en charge d'une situation de harcèlement à l'école Paul Verlaine

Connaissance d'une situation et de faits  
(parent, directeur, enseignant, vie scolaire)  
mail : [harcelement-igf@erlm.tn](mailto:harcelement-igf@erlm.tn)

Alerte de l'équipe ressource (cf. liste des membres)

Évaluation : Entretien avec la cible +  
Échanges au sein de l'équipe  
ressource dans les 3 jours  
⇒ Choix de la méthode

La famille de la cible est reçue par  
le directeur si besoin

EN CAS DE HARCELEMENT  
REPONSE REPARATRICE

EN CAS DE CONFLIT  
REPONSE EDUCATIVE

MPP (Méthode de la Préoccupation  
Partagée)  
Entretien individuel :  
Témoins / intimidateurs / Cible si  
nécessaire en 15 jours maximum  
Prise en charge de la situation par  
l'équipe ressource

Entretien avec :  
Élèves, familles, enseignants.  
Sensibilisation des classes...  
Prise en charge par la direction ...  
Sanction éventuelle...

Si la MPP ne fonctionne  
pas ou si les 15j sont  
passés

### L'équipe ressource:

- M. ROSSIGNOL Guy, Directeur
- Mme DAUMAS Valerie, Directrice
- Mme DJELASSI Salwa, Secrétaire
- Mme MOKRANI Pascaline, Secrétaire
- Mme KRISAAAN Ramla, Enseignant D'arabe
- Mme MABROUK Karine, Professeur des écoles CM1
- Mme DELAUNAY Isabelle, Vie scolaire
- Mme GOUTTEBEL Claire Sophie, infirmière
- Mme AMARA Barbara, infirmière
- Mme BARREAU Anne, infirmière
- Mme LESAGE Hedia, Professeur des écoles ZIL